

« *Bien informés, les hommes sont des citoyens ; mal informés, ils deviennent des sujets* » Alfred Sauvy

MIGNEAUX Aurélien

8 Châtenet

87290 Saint Amand Magnazeix

Fait à Châtenet le 25 novembre 2021,

Monsieur le Président de la commission d'enquête

16, grand'rue

87290 Balledent

## **Objet : enquête publique « Les quatre chemins »**

Monsieur le Président,

Je vous prie de prendre en compte mes observations qui sont **totale**ment défavorables au projet parc éolien de « Les quatre chemins », sur la commune de Chateauponsac et de Balledent.

Tout d'abord, en préambule, je voudrais signaler **la méprise dont fait preuve le promoteur**, indiquant que l'impact sur la population serait « nul à très faible ».

S'il n'y avait pas d'enjeu humain derrière tout cela, nous pourrions presque en rire. En effet, ils nous expliquent que comme mesure de réduction, ils placent les éoliennes à 500m plutôt qu'à 150... Nous prend t'on pour des imbéciles ? Comment les placer à 500m peut-être une mesure de réduction ? Est-ce à dire que sans loi, les promoteurs viendraient les installer au bord des maisons ? On a l'impression en lisant leur tableau qu'ils font un effort pour rendre service à la population de placer les éoliennes à 500m des habitations. Alors que c'est la loi.

Et c'est vraiment mépriser les populations rurales que d'affirmer que les effets seront très faibles pour la population !

1 L'encerclement qui est de plus en plus reconnu par les tribunaux est ici encore un sujet. En effet, si le projet « des verrines » est accepté, Chateauponsac va se retrouver encerclé. Ils y a aussi d'autres projets qui sont en cours autour de la commune de Chateauponsac.

2. La question des ressources en eau : Il y a **une éolienne qui est situé sur un captage d'eau historique** de la commune de Balledent. Le promoteur a demandé au conseil municipal de prendre un arrêté notifiant que ce captage n'était plus d'utilité publique. Ce qui a été fait. Que fait-on du réchauffement et des besoins en eau futurs ?

*« Bien informés, les hommes sont des citoyens ; mal informés, ils deviennent des sujets » Alfred Sauvy*

L'installation d'éoliennes à proximité d'une habitation entraîne defacto **une dépréciation du prix des maisons**, de 28% à 46% pour une proximité de 500m à 1,5km (selon la FED). Et si vous vendez votre maison sans informer le futur acheteur du projet éolien, il peut faire annuler la vente et demander des dommages et intérêts. Certaines jurisprudences vont dans ce sens.

Economiquement, **les machines sont fabriquées à l'étranger** (facile, tous les constructeurs Français ont disparus), et pratiquement aucun travailleur local pour la réalisation du projet. On ne peut pas non plus dire que les éoliennes créent de l'emploi local à long terme.

Je m'interroge sur l'intérêt d'une commune de recevoir quelques milliers d'euros pour sacrifier ses hébergeurs, ses commerces locaux et son patrimoine environnemental et écologique.

La commune de Saint Amand Magnazeix a très justement pris récemment une délibération du conseil municipal refusant l'implantation des aérogénérateurs à la limite de sa commune, craignant à juste titre les nuisances et la fuite des habitants et touristes.

La commune de Saint Sornin Leulac, jusqu'à lors validant toutes les étapes à l'unanimité a récemment vue son conseil municipal se scinder en deux, 8 voix d'un côté et 7voix de l'autre concernant une délibération du conseil municipal sur le projet « les Landes des Verrines ».

Une fois que les populations sont réellement informées, peu soutiennent le projet. En effet l'instruction du dossier se fait souvent dans le dos des citoyens, ces derniers découvrant le projet au moment de l'enquête publique. (C'est mon cas d'ailleurs).

Mettez-vous à la place de quelqu'un qui découvre plus de 1000 pages sans aucune connaissance de l'éolien, comment les populations peuvent étudier le dossier et répondre en argumentant face à la complexité du dossier réalisé par des ingénieurs spécialisés dans le domaine ?

En conclusion, je suis très opposé à ce projet, d'ailleurs, Monsieur le commissaire enquêteur, après avoir rédigé ce document je me demande comment peut-on être pour ce projet en étant riverain à moins d'être la personne qui loue son terrain et échange ainsi sa santé, celle de ses concitoyens, le patrimoine rural hérité des paysans Limousins contre quelques milliers d'euros chaque année.

Même si notre commune a toujours refusé les éoliennes, que va-t-il advenir avec des machines à Saint Sornin Leulac, Chateauponsac, Rancon, Roussac, Dompierre les Eglises, Saint Hilaire la Treille, Balledent, Bessines sur Gartempe, Saint Sulpice les Feuilles...

Je vous demande Messieurs les commissaires enquêteurs de nous aider à continuer de jouir d'une belle vie au calme de la campagne Limousine.

Merci de votre attention, veuillez agréer Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Aurélien Migneaux